Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le
ID : 076-247600620-20221207-DEL20221211-DE

Publié sur le site internet de la collectivité le 13 décembre 2022

Millésime : 2022 - Feuillet n° _____

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU MERCREDI 07 DÉCEMBRE 2022

Délibération n° **DEL2022_12_11**
Intitulé : **RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DU CENTRE AQUATIQUE**
Culture et sport - Centre aquatique - Autres

*

L'an deux mille vingt deux, le sept décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin, sous la Présidence de M. Gérard CHARASSIER, Président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 1er décembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 1er décembre 2022 et publiés sur le site institutionnel de la Communauté de Communes le même jour.

Nombre de conseillers en exercice : 45 Présents : 36 Représentés : 7

Présents :
M. Didier TERRIER, M. Dominique MACE, Mme Martine LEBORGNE, Mme Catherine MAILLOT, M. Louis EUDIER, M. Eric CARPENTIER, Mme Céline DAMBRY, M. Eric RENEE, M. Lionel GAILLARD, M. Claude BELLIN, M. Gérard LEGAY, Mme Régine HAUZAY, M. Alain LOPEZ, M. Pascal LEBORGNE, M. Mario DEMAZIERES, Mme Odile DECHAMPS, M. Michael DODELIN, Mme Catherine DUCHESNE, M. Sylvain GARAND, M. Jean-Marc DOUCET, Mme Sandrine NORDET, M. Gilles COTTEY, Mme Josiane GILLE, M. Jacques CAHARD, Mme Natacha BLY, M. Francis ALABERT, M. Gérard CHARASSIER, Mme Virginie BLANDIN, M. Alain BREYSACHER, Mme Herléane SOULIER, M. Christophe ADE, Mme Lorena TUNA, M. Arnaud MOUILLARD, Mme Denise HEUDRON, M. Thierry SOUDAIS, M. Laurent BENARD

Absents représentés:
Mme Stéphanie ETIENNE (pouvoir à M. Eric RENEE), M. Vincent LEMETTAIS (pouvoir à M. Didier TERRIER), Mme Françoise DENIAU (pouvoir à M. Gérard CHARASSIER), M. Florian LEMAIRE (pouvoir à Mme Herléane SOULIER), Mme Françoise BLONDEL (pouvoir à M. Francis ALABERT), M. Jean-Françoise LE PERF (pouvoir à Mme Virginie BLANDIN), Mme Dominique TALADUN (pouvoir à M. Thierry SOUDAIS)

Absents :
M. Jean-Louis LUC, Mme Marie-Claude HERANVAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le
ID : 076-247600620-20221207-DEL20221211-DE

Administration:
Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE, Monsieur Mick LEROY

M. Eric RENEE est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Gérard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Du fait de la crise sanitaire, le site n'a été ouvert que 219 jours (soit à compter du 9 juin).

Le site a accueilli, tous publics confondus, un total de 72 249 personnes en 2021 contre 21 186 en 2020 (113 016 en 2019, 169 839 en 2018).

Les scolaires (tout niveau, toute provenance) affichent 11 110 entrées. Les associations quant à elle affichent 3 860 entrées.

Comme chaque année, plusieurs activités ont été proposées au public :

- Concernant les enfants : « Jardin Aquatique » (5-6 ans), « Débutants » (7-8 ans), « Apprentissage » (9-10 ans), « Perfectionnement » (11-12 ans) et « Adolescents » ;
- Concernant les adultes : « AquaStretch », « AquaFitness », « AquaPower », « AquaJogging », « AquaCycling/Jumping/LT » et « Natations adultes ».

En septembre 2021, 290 enfants étaient inscrits à l'école de natation.

La note générale de satisfaction est de 3.9/5 sur Google.

Concernant la partie technique, plusieurs prestations de maintenance ont eu lieu : remise en service de la planche à vagues, remplacement de matériels pédagogiques...

Au titre du « GER délégataire », Vert Marine a dépensé environ 15 000 €. Le « GER délégant » n'a pas été mobilisé.

Le résultat du délégataire s'établit à – 100 076,89 €.

Cette année 2021 constitue la dernière année du contrat.

Vert Marine avait prévu de réaliser 57 100 € de bénéfice chaque année. Les bénéfices réellement générés chaque année auront été les suivants :

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le
ID : 076-247600620-20221207-DEL20221211-DE

Monsieur le secrétaire de séance,
Eric RENEE

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le
ID : 076-247600620-20221207-DEL20221211-DE

Année	Prévisionnel	Résultats nets	Intéressement YN	TOTAL
2015	57100	181466	62183	**119283**
2016	57100	134570	38735	**95835**
2017	57100	- 6 668	0	**-6668**
2018	57100	66753	4826	**61927**
2019	57100	87769	15334	**72435**
2020	57100	95237	19068	**76169**
2021	57100	- 100076	0	**-100076**
TOTAL	**399700**	**459051**	**140146**	**318905**

Concernant l'entretien/maintenance du site, sur la totalité du contrat, le P3 délégataire a été mobilisé à hauteur de 119 176,55 € (contre 209 697,00 € prévu au contrat). Le P3 délégant a été mobilisé à hauteur de 49 71,86 € (contre 210 000,00 prévu au contrat).

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet
A reçu un avis favorable en Bureau du 29/11/2022

Article unique – De prendre acte du rapport d'activités 2021 du centre aquatique tel que présenté en annexe.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : à la majorité, avec :

Pour : 43

Abstentions : 2

Pour extrait conforme,